

Bulletin de service

Distribution de films cinématographiques et de vidéos

2008



Faits saillants

- Les distributeurs de productions cinématographiques et de vidéos du Canada ont déclaré des revenus d'exploitation totaux de 1,9 milliard de dollars en 2008, une augmentation de 1,3 % par rapport à 2007.
- Les entreprises ont réussi à réduire de 2,7 % leurs dépenses d'exploitation, lesquelles sont passées à 1,5 milliard de dollars. Par conséquent, la marge bénéficiaire d'exploitation a augmenté pour atteindre 19,2 % en 2008, comparativement à 15,9 % en 2007.
- Le plus important poste de dépenses déclaré par les entreprises sondées était les redevances, les droits, les contrats de licence et les redevances de franchisage, qui représentait 34,0 % des dépenses d'exploitation totales. Le coût des biens vendus constituait 33,8 % des dépenses, et la publicité, le marketing et les promotions, 17,0 %.
- Les distributeurs de productions cinématographiques et de vidéos de l'Ontario et du Québec étaient à l'origine de la vaste majorité (91 %) des revenus d'exploitation nationaux totaux pour l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et de vidéos. Les entreprises de l'Ontario ont généré 78,0 % des revenus d'exploitation totaux en 2008, et les entreprises du Québec, 13,0 %.
- Les deux principales sources de revenus de l'industrie ont été la distribution de films et de vidéos et la vente en gros de vidéos préenregistrées. En 2008, les revenus tirés de la distribution de films et de vidéos représentaient 57,9 % des revenus d'exploitation nationaux totaux, alors que les revenus provenant de la vente en gros ont constitué 39,7 % de ces revenus.
- Les entreprises ont augmenté leurs revenus tirés de la distribution de 13,2 % par rapport à 2007. Cependant, les entreprises ayant fait de la vente en gros (comme activité secondaire) ont vu leurs revenus de cette activité diminuer de 12,7 %.
- Les distributeurs de productions cinématographiques et de vidéos ont augmenté leurs revenus dans les marchés de la télévision générale et du cinéma.
- Pour la télévision générale, les revenus de la distribution ont augmenté de 20,9 % au cours de l'année. Ce marché constituait 48,9 % de l'ensemble des revenus de la distribution.

- Du côté du cinéma, les revenus de la distribution ont augmenté de 10,0 % par rapport à 2007. Ce marché représentait 33,9 % de l'ensemble des revenus de la distribution.
- La télévision payante et spécialisée a généré 8,0 % des revenus de la distribution. Ce marché a vu les recettes diminuer de 6,1 % par rapport à l'année précédente.
- En 2008, les cinq entreprises les plus importantes, classées selon les revenus enregistrés, ont continué à dominer l'industrie. Ces entreprises représentaient environ 76,0 % des revenus nationaux totaux, pratiquement inchangés par rapport à 2007.
- Les dépenses des cinq entreprises les plus importantes ont diminué de 3,0 % au cours de la période de deux ans, ce qui s'est traduit par une hausse des bénéfices qui sont passés de 271,7 millions de dollars à 318,5 millions de dollars en 2008.
- En 2008, les cinq plus grandes entreprises ont profité d'une marge bénéficiaire plus forte que celle du reste de l'industrie. La marge bénéficiaire de ces entreprises était de 22,7 %, alors que le reste de l'industrie a affiché une marge bénéficiaire de 9,2 %.
- Pour ce qui est de la distribution du marché, les cinq entreprises les plus importantes ont généré la majorité de leurs revenus de la distribution dans les marchés du cinéma et de la télévision générale. Combinés, ces marchés représentaient 63,1 % de la part des revenus.

Note aux lecteurs

Les données du présent communiqué englobent l'ensemble des provinces. Toutefois, les données provinciales sont disponibles seulement pour les entreprises de l'Ontario et du Québec afin de protéger la confidentialité des répondants à l'enquête.

Les distributeurs de films sont des entreprises dont l'activité principale est la distribution de productions cinématographiques et vidéo à une variété de marchés, dont les cinémas, les stations de télévision et les exploitants commerciaux. Ils agissent à titre d'intermédiaires au sein de l'industrie cinématographique, assurant la liaison entre les réalisateurs et les exploitants. Les distributeurs obtiennent les droits de commercialisation et de distribution des productions cinématographiques et vidéo.

Les données pour 2006 et 2007 ont été révisées.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques sommaires pour l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo¹, par province, 2006 à 2008

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars			pourcentage
2008 P				
Canada	1 872 408	1 512 824	92 421	19,2
Québec	244 178	225 729	17 890	7,6
Ontario	1 461 202	1 141 947	73 174	21,8
2007 r				
Canada	1 848 518	1 554 451	99 583	15,9
Québec	253 700	240 534	19 000	5,2
Ontario	1 447 838	1 176 125	79 602	18,8
2006 r				
Canada	1 839 777	1 406 544	71 489	23,5
Québec	255 196	247 308	13 433	3,1
Ontario	1 519 119	1 089 671	56 400	28,3

1. Les données pour ce tableau proviennent de toutes les provinces. Toutefois, les données provinciales sont offertes seulement pour les entreprises en Ontario et au Québec afin de protéger la confidentialité des répondants à l'enquête.

Note(s) : Selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 512120). Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2

Revenus provenant de l'industrie de distribution de productions cinématographiques et vidéo¹, productions canadiennes et non canadiennes, marchés primaires, Canada, 2006 à 2008

	2006 ^r	2007 ^r	2008 ^p
	milliers de dollars		
Revenus de la distribution de productions canadiennes selon le marché intérieur			
Marché du cinéma	11 558	11 160	10 104
Marché de la télévision payante et spécialisés	52 702	42 839	30 893
Marché de la télévision conventionnelle (inclus stations câblés, satellites et numériques)	16 829	24 662	33 883
Marché du vidéo domestique	x	x	x
Autres marchés	x	x	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions canadiennes	102 905	90 478	90 571
Revenus tirés de l'exportation de productions canadiennes	27 645	43 281	36 990
Total des revenus de la distribution de productions canadiennes	130 550	133 759	127 561
Revenus de la distribution de productions non canadiennes selon le marché intérieur			
Marché du cinéma	361 582	319 325	353 304
Marché de la télévision payante et spécialisés	66 108	48 049	54 409
Marché de la télévision conventionnelle (inclus stations câblés, satellites et numériques)	379 849	409 355	490 911
Marché du vidéo domestique	x	x	x
Autres marchés	x	x	x
Sous-total des revenus provenant de la distribution intérieure de productions non canadiennes	845 451	807 587	927 774
Distribution de productions non canadiennes à l'étranger	5 187	6 616	17 350
Total des revenus de la distribution de productions non canadiennes	850 638	814 203	945 124
	pourcentage		
Pourcentage des parts du marché intérieur			
Marché du cinéma ²	3,1	3,4	2,8
Tous les marchés ³	10,9	10,1	8,9

1. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
2. Revenus de la distribution sur le marché intérieur de productions canadiennes pour le marché du cinéma, en pourcentage du total des revenus de la distribution sur le marché intérieur de productions canadiennes et non canadiennes pour le marché du cinéma (sauf les importations).
3. Revenus de la distribution sur le marché intérieur de productions canadiennes, en pourcentage du total des revenus de la distribution sur le marché intérieur de productions canadiennes et non canadiennes (sauf les importations).

Tableau 3
Profil de l'industrie de la distribution de productions cinématographiques et vidéo¹, Canada, 2006 à 2008

	2006 ^r	2007 ^r	2008 ^p
	milliers de dollars		
Revenus d'exploitation			
Total des revenus de la distribution de productions cinématographiques et vidéo	981 189	947 962	1 072 685
Distribution en gros de vidéos préenregistrés ²	806 844	841 658	734 649
Tout autres revenus d'exploitation ³	17 429	29 612	43 903
Total des revenus d'exploitation	1 805 462	1 819 231	1 851 236
Dépenses d'exploitation			
Salaires, traitements et avantages sociaux	63 638	93 335	87 213
Contrats de licence (droits, redevances et autres frais)	368 309	459 808	506 976
Coût des biens vendus	578 009	552 047	504 271
Publicité, marketing et promotions	133 336	243 372	252 897
Toutes autres dépenses d'exploitation ⁴	230 817	179 526	140 142
Total des dépenses d'exploitation	1 374 109	1 528 088	1 491 499
	pourcentage		
Marge bénéficiaire d'exploitation	23,9	16,0	19,4
	nombre		
Emplois			
Employés à temps plein	953	941	956
Employés à temps partiel	110	177	215
Travailleurs contractuels	x	x	x

1. Les estimations des activités économiques sont fondées d'après un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.
2. Les données de la distribution en gros apparaissant dans ce tableau proviennent des établissements de productions cinématographiques classées dans le SCIAN 512120. La vente de la distribution en gros des vidéos préenregistrés est indiquée comme source de revenu secondaire. Les établissements qui font de la distribution en gros des vidéos préenregistrés sont classés sous le SCIAN 414450.
3. Tous les autres revenus incluent les ventes de production de film et de vidéos, les subventions et autres revenus.
4. Toutes les autres dépenses d'exploitation comprennent les commissions payées aux non-salariés, les honoraires professionnels et autres frais de service, les paiements pour les services offerts par les sièges sociaux, les fournitures de bureau, la location ou la location à bail, la réparation et l'entretien, les assurances, frais de déplacement, de repas et de représentation, services publics, le téléphone et les télécommunications, les taxes foncières et d'affaires, les licences et les permis, les redevances, les droits, les frais de livraison, les frais d'entreposage, les frais de services postaux et de messagerie, les frais bancaires, les dons de bienfaisance, les créances irrécouvrables et toutes autres dépenses.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie se portant sur la distribution de films cinématographiques et de vidéos au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie de distribution de films cinématographiques et de vidéos (SCIAN 512120) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition des droits de distribution et la distribution de films cinématographiques et de vidéos aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et à d'autres exploitants.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité -- entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source telle que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2008 s'est établie à 88 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 89,9 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0014 - Distribution de films cinématographiques et de vidéos, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2414 - Enquête annuelle sur les industries de services : distribution de films cinématographiques et de vidéos Publications

Publications

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Avril 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
X	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0010X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1918-3135

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.